

« PÈLERINAGE éclair » en car

Pour l'Unité

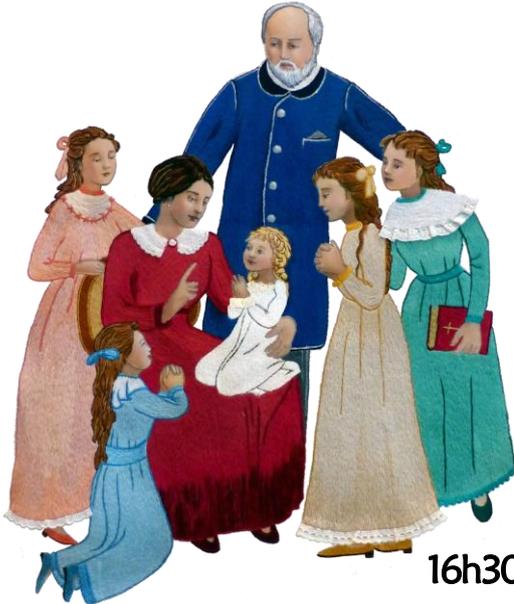
Saint Louis et sainte Zélie Martin - Alençon

(Parents de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face)

Sanctuaire des familles et des couples



Samedi 15 juin 2024



06h30 Rassemblement place Saint-Sulpice, Paris 6^e

06h45 Départ pour Alençon (61)

10h30 Messe à la basilique Notre-Dame - Visite de la basilique où se sont mariés les époux Martin et où a été baptisée sainte Thérèse

12h30 Pique-nique tiré de votre sac
Hôtellerie des pèlerins

14h00 Maison familiale des Martin (visite, film, musée)

15h00 Temps libre et prière dans la chapelle de la maison

16h30 Départ pour Paris (retour prévu place St-Sulpice vers 20h00)

Découvrir le sanctuaire sur Internet : <https://sanctuaire-louisetzelie.com/>

POUR L'UNITÉ

1, place Saint-Sulpice 75006 Paris

(entrée par le 7, rue Palatine)

+ 33 (0)1 43 54 98 18

mouv@pouurlunite.com

www.pouurlunite.com

Permanences au local

lundi 12h30 à 15h00

mercredi 13h00 à 18h00

P	rix	
	• Adultes	50 €
	• Étudiants	25 €
	• Religieux	25 €
	• Enfants et jeunes (jusqu'à 25 ans)	25 €

ATTENTION !

Si vous n'êtes pas encore membres de l'association pour l'année 2024,

ajouter à ce prix

la COTISATION

qui est OBLIGATOIRE

Voir conditions au dos

Bulletin d'inscription (remplir UN BULLETIN PAR PERSONNE)

Alençon 06/2024

NOM : M., Mme, Mlle _____ PRÉNOM : _____

Résidence : _____ Bâtiment : _____ Escalier : _____ Porte : _____

Adresse : N° _____ Rue (Av., etc.) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

TÉLÉPHONE OBLIGATOIRE _____

Inscription refusée si numéro non communiqué. Nous devons pouvoir vous joindre en cas d'annulation

Bien vouloir signer et dater au dos le bulletin d'inscription et indiquer le mode de règlement

CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION

► Elle est enregistrée à réception du bulletin d'inscription dûment complété et du versement total du prix du pèlerinage (dont la cotisation)

- par chèque à l'ordre de « *Pour l'Unité* », • en espèces réglées directement à notre local,
- par virement. Préciser « Nom, prénom – Alençon 2024 »

IBAN FR76 3000 3013 5100 0372 6957 431 - SOGEFRPP (retourner le bulletin par courriel ou courrier)

Aucune inscription ne sera prise par téléphone

Limite des inscriptions : en fonction des places disponibles

COTISATION

► Conformément à nos statuts et à la législation en vigueur, tous les pèlerins doivent être membres de l'Association. Les personnes non-membres à ce jour, en plus du prix du pèlerinage, doivent donc obligatoirement s'acquitter pour l'année 2024 du montant d'une cotisation de « membre sociétaire ».

Cette cotisation minimale donne uniquement le droit de participer aux pèlerinages de l'Association.

Montant de la cotisation

- . pour un couple marié (les deux personnes étant présentes) : 5 €
- . pour un adulte (+ de 25 ans) : 4 €
- . pour les étudiants, religieux et les moins de 25 ans : 2 €

- Les bulletins d'inscription sont enregistrés dans l'ordre chronologique de leur arrivée à l'Association.
- En raison du nombre important de pèlerins, aucune confirmation écrite ne sera donnée de l'enregistrement de l'inscription. Il est toutefois possible de téléphoner à l'Association pour obtenir cette confirmation.
- Le signataire renonce formellement à tout recours envers les organisateurs en cas d'annulation du pèlerinage, de modification inattendue du programme, de perte de bagages ou de vol survenus au cours du pèlerinage.
- L'inscription implique l'adhésion au programme et aux conditions ci-dessus.
- En cas d'annulation du fait d'un pèlerin, l'Association se réserve le droit de conserver la totalité de la somme versée, sauf cas de force majeure prouvé (ex : certificat médical, etc.).

Registre des opérateurs de voyages et de séjours IM075110215. Garantie financière Atradius Credit Insurance NV 44, av G. Pompidou 92596 Levallois-Perret cedex. Assurance MMA IARD : 14, bd Marie et Alexandre Ovon 72023 Le Mans.

SERVICES durant le pèlerinage

Assistance permanente des accompagnateurs et d'un prêtre – Fourniture du foulard jaune de l'Association (l'apporter avec vous si vous l'avez déjà).



-
- * Je déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.
 - * Je m'inscris au pèlerinage de saint Louis et sainte Zélie Martin à Alençon, samedi 15 juin 2024, organisé par l'association « *Pour l'Unité du monde par l'Église catholique* », sous réserve qu'il reste de la place.

* Je règle par : chèque espèces virement (*cocher la case désirée*)

la somme correspondant au montant du pèlerinage plus, si je ne suis pas déjà membre de l'Association, la cotisation demandée (voir montants ci-dessus selon le cas)

Fait à : _____ le _____ SIGNATURE :